

Commune de FROTEY-lès-VESOUL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de Haute-Saône

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° : 27

Séance du : 24 octobre 2023

Objet : SIED 70 – Rapport d'activité 2022

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation : 19 octobre 2023

Date d'affichage : 27 octobre 2023

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe TARY, Maire.

PRÉSENTS : M. Christophe TARY – Mme Josiane PRUNIAUX – M. Jean-Marc JAVAUX – Mme Nora ATAMNA – Mme Claudine DELAITRE – M. Benoît SAUVAGE – Mme Alison CALPENA JUAREZ – Mme Anny GRANDGERARD – Mme Christelle ROY – M. Jean-Gabriel DELOUF – Mme Cécile DRUAUX – M. Laurent CARDOT – M. Serge SCHMIT – M. Robin LHENRY.

ABSENT : M. Maxime VAUTHIER (pouvoir à M. Christophe TARY).

Mme ATAMNA Nora a été nommée secrétaire de séance.



Conformément à l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport d'activité 2022 du SIED 70 doit faire l'objet d'une communication, en séance publique, en Conseil Municipal.

Jean-Marc JAVAUX, 1^{er} Adjoint, présente le rapport qui rend compte des réalisations et des évolutions de l'établissement ainsi que des moyens humains et financiers mobilisés au service des adhérents.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport d'activité 2022 du SIED 70.

Nombre de votants : 14 (*Jean-Marc JAVAUX ne participe pas au vote*)

Vote : 14 Pour.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Le Maire,

Christophe TARY



La secrétaire de séance,

Nora ATAMNA